

Informations relatives au franchissement de seuils de détention du capital d'ALGREEN par ASSET SEGREGATED #47

Lyon le 10.06.2024 à 8 :30

ALGREEN (Euronext Growth Paris, Ticker : ALGRE- ISIN : FR001400IV58) informe le marché que le l'AMC (*Actively Managed Certificate*) **Asset Segregated #47** représenté par **Capital Système Investissements S.A** a déclaré avoir franchi à la hausse plusieurs seuils, par conversion de « Green Bonds ».

Dans le cadre du financement mis en place avec Capital Système Investissements S.A tel qu'annoncé par la Société dans ses communiqués de presse du 6 mars et 13 mars 2023, l'investisseur a souhaité convertir 104 Green Bonds en actions.

Conformément aux termes des Green Bonds, cette conversion est intervenue le 5 juin 2024 par émission de 515.047.620 actions nouvelles par le conseil d'administration de la société, à un prix d'émission par action correspondant à la moyenne des 5 derniers jours de bourse, conformément aux délégations financières octroyées au conseil d'administration par l'assemblées générales des actionnaires.

A l'issue de cette opération et de la prise en compte de la dernière conversion d'OCEANE par EGHO, le capital social d'ALGREEN s'élève à 25.825.481,07 euros divisé en 1.229.784.803 actions d'une valeur nominale chacune de 0,021€ chacune.

De ce fait l'AMC Asset Segregated #47 a déclaré avoir franchi à la hausse, par conversion d'obligations convertibles les seuils suivants : 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30% ,40% du capital et des droits de vote le 5 juin 2024.

Cette opération est justifiée par la volonté de Capital Système Investissements S.A de prendre part à la stratégie du Groupe ALGREEN pour l'amener à développer de nouvelles activités :

Gilles-Emmanuel Trutat a déclaré : « Nous sommes très heureux de cette opération qui nous permettra de nous impliquer davantage dans la gestion opérationnelle d'ALGREEN ; en effet notre stratégie, autour d'un conseil d'administration prochainement renouvelé, consiste à financer des entreprises rentables, à les conserver sans horizon de temps, tout en favorisant leur développement de diverses manières ».

Patrick Marché a commenté : « Après de nombreuses années à la tête d'ALGREEN, je souhaite prendre du recul. Je suis ravi de pouvoir assister la nouvelle équipe par ma présence au Conseil d'Administration et de participer au développement, notamment international, d'ALGREEN ».

Capital Système Investissements S.A confirme par ailleurs que la participation de l'AMC Asset Segregated #47 est stable et est destinée à être conservée et valorisée par une appréciation régulière du cours de bourse au cours des années futures, reflétant les performances de la Société.

Un accord a également été signé avec le fonds EGHO afin qu'aucune conversion ne soit exercée pendant un délai de minimum 6 mois, le temps pour Capital Système Investissements S.A de réaliser des acquisitions dans ALGREEN. Pour information le reliquat de dette convertible de EGHO se monte à 3.620.000€.

A propos de Capital Système Investissements S.A

CSI est un investisseur basé en Suisse depuis 2001, spécialisé dans le financement de l'économie réelle et gérant une gamme d'AMC (*Actively Managed Certificates*) essentiellement investis en dette privée sécurisée. CSI finance la croissance d'entreprises de tous secteurs avec une préférence pour la technologie, la transition énergétique et les biens de consommation.

Contact : investors@capitalsysteme.com

A propos de ALGREEN

Le groupe ALGREEN, acteur français de l'industrie et de la distribution de produits alimentaires, est spécialisé dans l'agroalimentaire multi-activité ayant pour stratégie d'intégrer des entreprises, des industries et des marques au sein d'un même groupe tout en privilégiant des PME traditionnelles et innovantes. L'ambition d'ALGREEN est de devenir un acteur majeur de l'agroalimentaire en Europe auprès des consommateurs tout en respectant l'environnement, la santé et le « *made in local* ».

Contact : investisseurs@algreen.fr

ALGREEN (Euronext Growth Paris, Ticker : ALGRE, ISIN : FR001400IV58) <https://algreen.fr/investisseurs/>